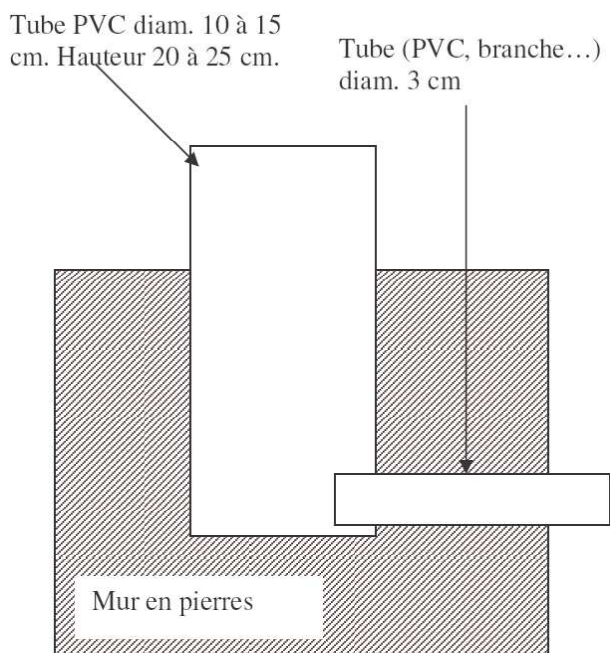


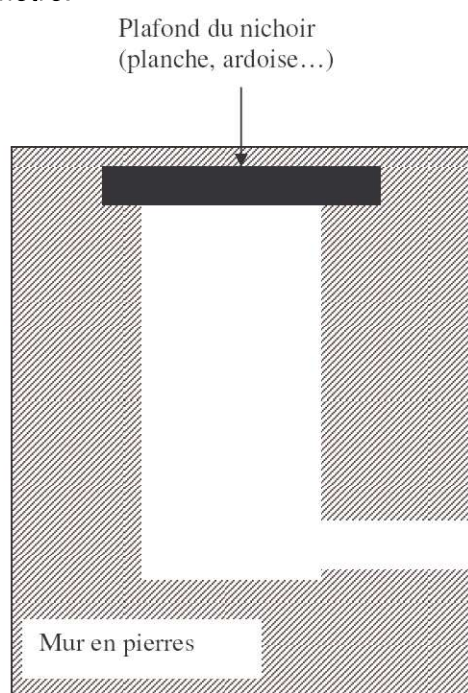
Il est possible, lors de la construction d'un mur, de **réserver des loges, au sein de la maçonnerie qui pourront offrir des gîtes à certaines chauves-souris.**



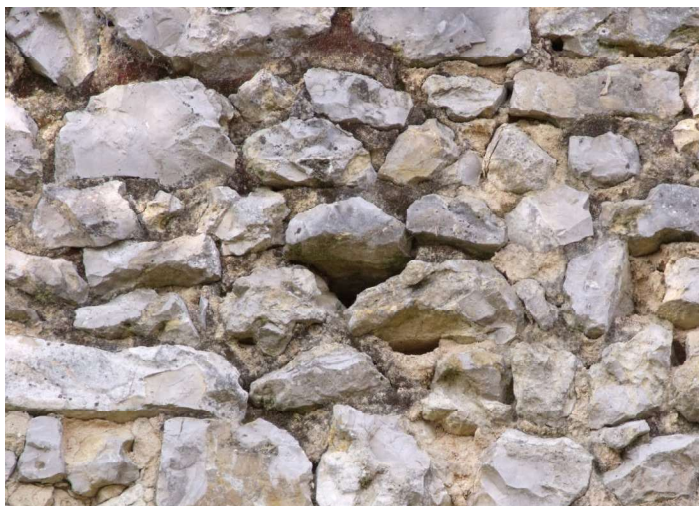
**Etape 1 : mise en place des gabarits**

2) Une fois le mur monté autour du tube vertical, et arrivé en haut de ce gabarit, il faut le retirer (prévoir de huiler légèrement celui-ci pour qu'il glisse plus facilement). La cavité sera fermée en haut par une ardoise, une pierre plate, ou une planche. L'élément horizontal est ensuite également retiré, une fois l'ensemble suffisamment sec.

1) En montant le mur, il suffira, en un ou plusieurs endroits, de placer à au moins 1,80 mètre du sol, **un tube en PVC de 10 à 15 cm de diamètre et de 20 à 25 cm de long** qui servira de gabarit à la loge. A la base de ce tube, une encoche doit être réalisée, pour permettre la mise en place d'un élément circulaire (tube PVC, bout de bois) de 3 cm de diamètre.



**Etape 2 : retrait des gabarits et pose du haut du nichoir**



Il est également possible de réaliser des **gîtes pour les oiseaux** (mésanges, moineaux, sittelles...) dans les murs par ce procédé. Il faudra alors positionner l'accès (gabarit horizontal), cette fois-ci, en haut de la loge.

Gîte pour des chauves-souris aménagé dans un mur fraîchement remanté